

Frontaliers

L'emploi frontalier poursuit sa progression

En 2019, en Bourgogne-Franche-Comté, la croissance du nombre de travailleurs frontaliers en direction de la Suisse se poursuit à un rythme plus soutenu que l'année précédente et supérieur à celui du niveau national. Les flux de navetteurs de tous les départements de la région augmentent et atteignent leur plus haut niveau. Les liens économiques continuent de se renforcer avec les cantons suisses. Leurs pôles d'emploi attirent de nombreux résidents français prêts à se déplacer quotidiennement pour y travailler. Les cantons de Vaud et Neuchâtel accueillent près des trois quarts de ces travailleurs frontaliers.

Frédéric Bianucci (Insee)

Fin 2019, près de 37 500 résidents non suisses de Bourgogne-Franche-Comté exercent une activité professionnelle en Suisse, c'est 4,9 % de plus qu'en 2018 et 50 % de plus qu'au début 2011 (*figure 1*). Sur l'ensemble de l'année 2019, le nombre de travailleurs frontaliers augmente plus fortement qu'en 2018 : +1 760 contre +1 400. L'attractivité des pôles d'emploi suisses, en termes d'emplois et salaires, continue de se renforcer. Elle influe fortement sur les dynamiques résidentielle et démographique des territoires limitrophes français.

Croissance régionale de l'emploi frontalier en Suisse supérieure au rythme national

En 2019, la Bourgogne-Franche-Comté devient la deuxième région pour le nombre de travailleurs résidents français en Suisse, derrière la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle devance désormais la région Grand Est.

Le nombre d'emplois frontaliers en Suisse de la Bourgogne-Franche-Comté progresse sur un rythme supérieur à celui de la France métropolitaine, 4,3 %. Ainsi, plus d'un résident français sur cinq travaillant en Suisse est originaire de la région.

Augmentation dans tous les départements

Comme les années précédentes, le Doubs est le troisième département pourvoyeur de travailleurs à destination de la Suisse derrière la Haute-Savoie et le Haut-Rhin. Près de 3/4 des navetteurs originaires de Bourgogne-Franche-Comté viennent de ce

département. Ensuite, 17 % partent du Jura et 9 % du Territoire de Belfort (*figure 2*).

Le Doubs compte plus de 27 000 navetteurs qui travaillent de l'autre côté de la frontière. Leur nombre continue à progresser à un rythme comparable à l'an dernier, +4,6 %. En revanche, le Jura enregistre une hausse trois fois plus importante que l'année précédente (+5,7 % contre +1,9 % en 2018) pour atteindre 6 300 navetteurs. Le Territoire de Belfort connaît également une progression solide, +5,9 %, identique à celle de 2018 et compte désormais 3 400 navetteurs. On note également un rebond marqué en Haute-Saône où le nombre de frontaliers, en baisse de 2,1 % en 2018, progresse en 2019 de 6,7 % (*figure 3*).

Les quatre autres départements rassemblent 300 navetteurs.

Près des trois quarts des frontaliers vers les cantons de Vaud et de Neuchâtel

Les frontaliers travaillent majoritairement dans les cantons suisses limitrophes : 38 % dans le canton de Vaud, 33 % dans celui de Neuchâtel et 18 % dans le canton du Jura (*figure 4*).

La très grande majorité des navetteurs domiciliés dans le département du Jura travaillent dans le canton de Vaud (85 %) alors que ceux originaires du Territoire de Belfort travaillent principalement dans le canton du Jura (77 %). Ceux du Doubs se répartissent plus équitablement entre les cantons de Neuchâtel (44 %) et de Vaud (33 %).

En Suisse, le nombre de frontaliers de provenance de Bourgogne-Franche-Comté

a, comme l'an dernier, augmenté dans tous les cantons de l'Arc jurassien. Dans le canton de Vaud, le nombre de frontaliers progresse trois fois plus qu'en 2018 avec 600 navetteurs supplémentaires de Bourgogne-Franche-Comté en 2019.

À l'inverse, les flux vers les cantons de Neuchâtel et de Berne augmentent moins que l'année précédente (*figure 5*). C'est dans celui de Genève que l'augmentation est la plus forte, à +6,5 % en 2019, une progression à relativiser au vu de son effectif, le plus faible des cinq cantons recevant le plus de navetteurs.

Parmi les cantons suisses employant plus de 100 salariés issus de la région, c'est dans celui de Bâle-Stadt que le nombre de navetteurs progresse le plus en 2019, avec une augmentation d'un quart. ■

Définitions

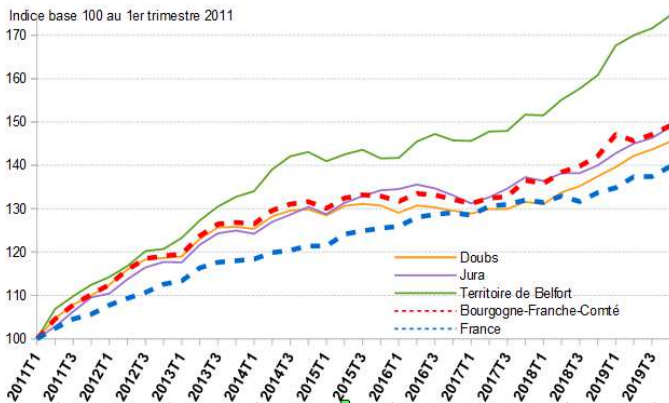
Les travailleurs frontaliers comptabilisés par l'Office fédéral de la statistique sont des ressortissants étrangers détenteurs d'une autorisation de travail en Suisse (permis G) et domiciliés dans une zone frontalière étrangère.

L'Arc jurassien désigne les territoires de part et d'autre de la frontière franco-suisse : en France, les départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort ; en Suisse, les cantons de Vaud, de Neuchâtel, du Jura et de Berne.

Pour en savoir plus

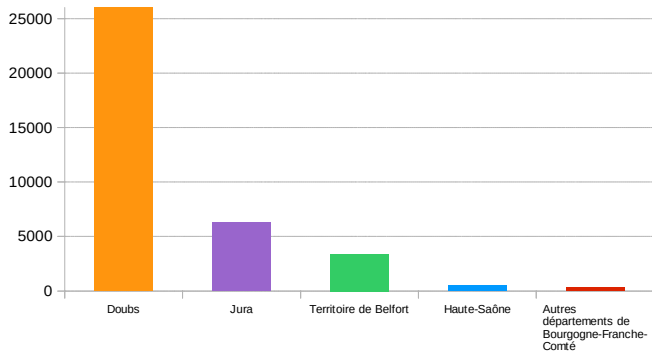
- Des indicateurs et des analyses complémentaires sur le site de l'Ostaj (Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien) : <http://www.ostaj.org>
- Bouriez M., Charton C., René Y., Hmamda N., « Arc jurassien franco-suisse : quatre territoires pour une coopération diversifiée », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 44, novembre 2018.

1 Évolution du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse



Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

2 Répartition du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et travaillant en Suisse au 4^e trimestre 2019 selon le département de résidence



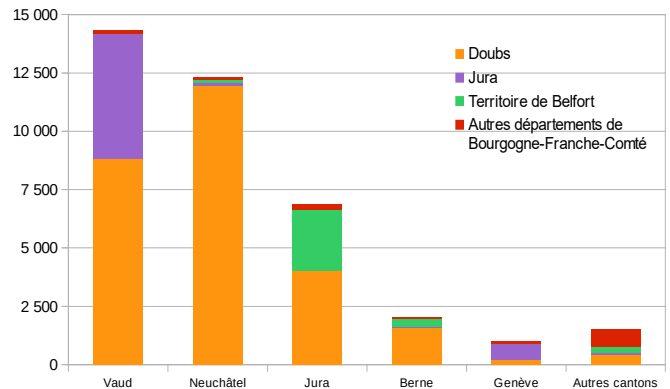
Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

3 Évolution du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse selon le département de résidence

Lieu de résidence	Effectifs au 4 ^e trimestre 2019	Évolution (%)	
		2019 / 2018	2018 / 2017
Bourgogne-Franche-Comté dont :	37 470	+ 4,9	+ 4,1
Doubs	27 000	+ 4,6	+ 4,4
Jura	6 300	+ 5,7	+ 1,9
Territoire de Belfort	3 400	+ 5,9	+ 5,9
Haute-Saône	470	+ 6,7	- 2,1
France	180 310	+ 4,3	+ 1,3

Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

4 Répartition du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et travaillant en Suisse au 4^e trimestre 2019 selon le canton de travail



Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

5 Évolution du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse selon le canton de travail

Lieu de travail	Effectifs au 4 ^e trimestre 2019	Évolution (%)	
		2019 / 2018	2018 / 2017
Suisse dont :	37 470	+ 4,9	+ 4,1
Vaud	14 340	+ 4,4	+ 1,4
Neuchâtel	12 310	+ 3,9	+ 6,7
Jura	6 900	+ 4,8	+ 4,6
Berne	2 030	+ 4,2	+ 9,4
Genève	1 020	+ 6,5	+ 4,2

Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

Sources

Au travers de la source Statistique des frontaliers (Staf), l'Office fédéral de la statistique (OFS) suisse fournit trimestriellement des informations quant à l'effectif de travailleurs frontaliers étrangers en activité et leurs principales caractéristiques. Ces données sont collectées à partir du registre des autorisations frontalières délivrées et celui des assurances sociales.

L'Insee produit également des statistiques de frontaliers à partir des lieux de résidence et de travail déclarés au Recensement de la population. Contrairement à l'OFS, ces données concernent l'ensemble des résidents, quelle que soit leur nationalité.

Pour autant, les deux sources sont concordantes : en 2016, 33 900 frontaliers travaillent en Suisse au Recensement de la population, tandis que l'OFS comptabilise 33 300 frontaliers étrangers en provenance de la Bourgogne-Franche-Comté.